

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXTENSION D'HORAIRE D'OUVERTURE
POUR EXPOSITION COMMERCIALE**

Réservée aux commerces spécialisés, pour exposition se déroulant dans les locaux usuels
du commerce

L'exposition doit répondre aux critères suivants: présentation de marchandises nouvelles,
accueil la clientèle de manière particulière et organisation d'animations.

Le requérant demande la délivrance de 6 autorisations, pour des jours ouvrables durant l'année, à utiliser
les jours de son choix, donnant le droit à l'ouverture jusqu'à 22 heures.

Si l'exposition se déroule un dimanche ou un jour assimilé, une demande motivée **par écrit** doit être
adressée au service.

Commerce (requérant de l'autorisation)

Forme juridique	Entreprise individuelle	SA	Sàrl	Soc. en nom collectif
	Soc. en commandite	Coopérative	Fondation	Société simple
	Association	Collectivité ou établissement de droit public		

Nom du commerce

Personne exerçant la direction du commerce

Civilité Madame Monsieur

Nom Prénom

Adresse de correspondance

Rue et No

NPA et localité Téléphone

Courriel

Domaine d'activité du commerce

Jours d'exploitation prévus

Le requérant de l'autorisation atteste que les informations fournies sont exactes et complètes.

La personne qui signe doit être habilitée à le faire par l'entité requérante. A défaut, l'autorisation
éventuellement délivrée est nulle.

Lieu et date _____

Signature du requérant _____